

Lettre d'informations directeurs n°17 du mercredi 22 janvier 2025

1- **pHARe** : Madame Prost, référente harcèlement du département, vous propose les ressources ci-dessous :

Ces ressources pourront vous aider à organiser les deux autres temps forts du programme pHARe et atteindre ainsi le niveau de labellisation 2.

[Safer internet day](#) / [Prix non au harcèlement](#)

Elle précise également que tout concours de dessin organisé au sein d'une l'école ayant pour sujet la prévention du harcèlement permet de cocher l'item Prix non au harcèlement même si l'école ne participe pas au concours national. De même toute action autour du bon usage du numérique permet de cocher l'item safer internet day et ce quelle que soit la date de cette action.

Madame Prost reste à votre disposition pour vous accompagner dans ces actions de prévention ou organiser un atelier parents.

2- **Café/thé** : Suite à une contrainte d'agenda, le café/thé des directeurs **initialement prévu le 30 janvier est déplacé au 6 février de 8h30 à 10h.**